

Mr JOUFFRET Patrick  
conseiller municipal sortant (1995-2020)  
225D chemin Saint Joseph  
84110 Séguret

Mr le président  
communauté de Communes  
Vaison Ventoux  
375 avenue Gabriel Péri  
84110 Vaison la romaine

objet : modification du SCOT commune de Séguret

Monsieur le président,

Dans quelques jours la communauté de commune va devoir approuver un nouveau SCOT pour notre territoire intercommunal.

Avant cela je voudrais faire quelques remarques concernant ce nouveau SCOT qui va nous engager jusqu'en 2035.

Dans le précédent mandat, Mr Goliard, maire sortant avait souhaité que le nouveau SCOT prenne en compte une parcelle de vigne : objet de notre PLU situé sous le chemin « sous Cabasse ».

Pour être en accord avec notre projet de créer un lotissement communal sur un terrain plat et à proximité des réseaux. Cela a été acté par la commission et je l'approuve.

Pour les parcelles situées au dessus de ce chemin et jusqu'au chemin de Saint Joseph, celles ci sont situées en zone « AOC côtes du Rhône village Séguret », d'une surface d'environ 4 ha.

Les terrains sont très pentus et nécessiteront des travaux très importants de viabilisation avec des contraintes importantes dues au ruissellement des eaux. D'ailleurs, une étude hydraulique concernant ce secteur a été réalisé par notre voisin Mr Barriot en 2018. Etude dont la mairie a une copie, une copie a également été transmise au commissaire enquêteur. Dans le PADD de la commune, notre bureau d'étude, Mr Poulain a demandé à conserver cette « coulée verte » en l'état.

Concernant l'impact visuel, il sera important depuis le village et également en montant par la route de Sablet (D23). De plus ce terrain est très mal adapté pour la réalisation d'un lotissement composé de petites parcelles (préconisé par le futur PLU) et très couteux pour sa réalisation.

Pour ma part il serait plus judicieux de conserver une zone pouvant être viabilisée à proximité de la future voie verte « ancienne voie ferrée », zone qui comporte plusieurs petits terrains, en friche ou en jardin situés de part et d'autre du lotissement « Charasse » et jusqu'au stade. Cette zone pourrait avoir un assainissement autonome naturel et permettre de raccorder les maisons existantes du secteur et les équipements du stade. La future voie cyclable permettra une circulation douce entre les différents habitations et en sécurité. Pour les accès véhicules, la voirie existante suffit.

Concernant notre village, classé parmi les plus beaux villages de France, il ne doit pas devenir un village musée. Actuellement, la plupart des maisons du village sont des résidences secondaires. Il serait urgent d'avoir sur le village des logements en location pour l'avenir de notre école communale. Le terrain en vigne situé sous l'école pourrait être viabilisé, seulement sur une bande, le long de la route Claude faraud. Actuellement le fermier ne sera jamais d'accord pour une viabilisation de tout le terrain. Un projet pourrait également être étudié sur le coté droit. Cela permettrait d'améliorer visuellement l'entrée de notre village pour accueillir un bistro de pays avec épicerie-dépot de pain. Notre village manque également de parking pour accueillir les visiteurs.

Pourquoi ne pas réfléchir à une extension côté route de Vaison (pas d'impact visuel et les réseaux sont à proximité).

Pour ma part, pour un avenir serein, il nous faut un SCOT prenant en compte les doléances des habitants de notre village en concertation avec la municipalité.